

Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Le Journal du Lot

publiera, pour Cahors, tous les soirs -- et dès ce soir -- après l'arrivée du communiqué officiel du Ministère de l'Intérieur, une feuille contenant ce communiqué.

Aux nouvelles officielles nous ajouterons nos télégrammes personnels.... quand la censure voudra bien les laisser passer !...

Ce numéro quotidien paraîtra le soir à des heures très variables, l'impression étant subordonnée à l'arrivée des télégrammes officiels adressés à la Préfecture du Lot.

Voir la dernière heure en 2° page.

LA GUERRE

MESSAGE

adressé par le Président de la République au Sénat et à la Chambre des Députés

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés

La France vient d'être l'objet d'une agression brutale et préméditée qui est un insolent défi au droit des gens.

Avant qu'une déclaration de guerre nous eût encore été adressée, avant même que l'Ambassadeur d'Allemagne eût demandé ses passe-ports, notre territoire a été violé. L'Empire d'Allemagne n'a fait hier soir, que donner, tardivement, le nom véritable à un état de fait qu'il avait déjà créé.

Depuis plus de quarante ans les Français, dans un sincère amour de la paix, ont refoulé au fond de leur cœur le désir des réparations légitimes. Ils ont donné au monde l'exemple d'une grande nation qui, définitivement relevée de la défaite par la volonté, la patience et le travail, n'abuse de sa force renouvelée et rajeunie que dans l'intérêt du Progrès et pour le bien de l'Humanité.

Depuis que l'ultimatum de l'Autriche a ouvert une crise menaçante pour l'Europe entière, la France s'est attachée à suivre et à recommander partout une politique de prudence, de sagesse et de modération. On ne peut lui imputer aucun acte, aucun geste, aucun mot qui n'ait été pacifique et conciliant.

A l'heure des premiers combats, elle a le droit de se rendre solennellement cette justice qu'elle a fait, jusqu'au dernier moment, des efforts suprêmes pour conjurer la guerre qui vient d'éclater et dont l'Empire d'Allemagne supportera devant l'histoire l'écrasante responsabilité.

Au lendemain même du jour où nos alliés et nous, nous exprimions publiquement l'espérance de voir se poursuivre pacifiquement les négociations engagées, sous les auspices du Cabinet de Londres, l'Allemagne a déclaré subitement la guerre à la Russie, elle a envahi le territoire du Luxembourg, elle a outrageusement insulté la noble nation belge notre voisine et notre amie et elle a essayé de nous surprendre traitreusement en pleine conversation diplomatique.

Mais la France veillait, aussi attentive que pacifique, elle s'était préparée et nos ennemis vont rencontrer sur leur chemin nos vaillantes troupes de couverture qui sont à leurs postes de bataille et à l'abri desquelles s'achèvera méthodiquement la mobilisation de toutes nos forces nationales.

Notre belle et courageuse armée, que la France accompagne aujourd'hui de sa pensée maternelle, s'est levée toute frémissante pour défendre l'honneur du Drapeau et le sol de la Patrie.

Le Président de la République, interprète de l'unanimité du pays, exprime à nos troupes de terre et de mer l'admiration et la confiance de tous les Français.

Etroitement unie en un même sentiment la Nation persévérera dans le sang-froid dont elle a donné, depuis l'ouverture de la crise, la preuve quotidienne. Elle saura comme toujours concilier les plus généreux élans et les ardeurs les plus enthousiastes avec cette maîtrise de soi qui est le signe des énergies durables et la meilleure garantie de la victoire.

Dans la guerre qui s'engage, la France aura pour elle le droit dont les peuples non plus que les individus ne sauraient impunément méconnaître l'éternelle puissance morale.

Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée et qui sont aujourd'hui fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique.

Elle est fidèlement secondée par la Russie son alliée; elle est soutenue par la loyale amitié de l'Angleterre. Et déjà, de tous les points du monde civilisé, viennent à elle les sympathies et les vœux; car elle représente aujourd'hui, une fois de plus, devant l'univers, la liberté, la justice et la raison.

Haut les cœurs et vive la France!

Paris, le 4 août 1914.

Raymond POINCARÉ.

Par le Président de la République,

Le Président du Conseil,

René VIVIANI.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 août 1914

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures. MM. Malvy, Renoult, Sarraut, Raynaud, Thomson, Ferry, Jacquier, Lauraine, Fernand David, Dalimier, Noulens, Augagneur, Messimy sont assis au banc du Gouvernement.

M. Deschanel, se lève et prononce l'allocation suivante :

« Messieurs,

« Dans les graves événements que la France traverse, un affreux malheur est venu nous frapper. Jaurès a été assassiné (tous les députés se lèvent à leur banc et demeurent debout jusqu'à la fin de l'allocation de M. Deschanel) par un dément, à l'heure même où il venait de tenter un suprême effort en faveur de la paix et de l'union nationale.

« Une éloquence magnifique, une puissance de travail et une culture extraordinaires, un généreux cœur voué tout entier à la justice sociale et à la fraternité humaine, et auquel ses contradicteurs eux-mêmes ne pouvaient reprocher qu'une chose : Substituer, dans son élan vers l'avenir, à la dure réalité qui nous étreint, ses nobles espoirs. Voilà ce qu'un odieux forfait nous a ravi. (Applaudissements unanimes.)

« La douleur des siens et de ses amis est la nôtre. Ceux qui discutaient ses idées et qui savaient sa force sentaient aussi ce que, dans nos controverses, ils devaient à ce grand foyer de lumière.

« Ses adversaires sont atteints comme ses amis et s'inclinent avec tristesse devant notre tribune en deuil. Mais quel diable ?... Y a-t-il encore des adversaires ? Non, il n'y a plus que des Français (Acclamations unanimes et prolongées), des Français qui, depuis quarante-quatre ans, ont fait à la cause de la paix tous les sacrifices (Nouveaux applaudissements unanimes) et qui, aujourd'hui, sont prêts à tous les sacrifices (Applaudissements répétés) pour la plus sainte des causes : le salut de la civilisation, la liberté de la France et de l'Europe. (Bravos redoublés.)

« Du cercueil de l'homme qui a péri martyr de ses idées, sort une pensée d'union; de ces lèvres glacées sort un cri d'espérance : maintenir cette union, réaliser cette espérance, pour la patrie, pour la justice, pour la conscience humaine. (Acclamations prolongées.) N'est-ce pas le plus digne hommage que nous puissions lui rendre ? »

Les applaudissements redoublent sur tous les bancs et les députés crient : « Vive la France ! »

La Chambre vote à l'unanimité l'affichage du discours de M. Deschanel.

A ce moment, M. Viviani, président du Conseil, entre dans la salle des séances; tous les députés, debout, lui font une enthousiaste ovation.

M. Viviani monte à la tribune. Il fait l'exposé historique des événements depuis l'assassinat de l'archiduc d'Autriche jusqu'à cette heure, c'est-à-dire jusqu'au départ de Paris de M. de Schœn, ambassadeur d'Allemagne.

Il indique les menaces faites par l'Allemagne, son ultimatum à la Belgique et les arguments qu'elle a donnés pour déclarer la guerre.

M. Viviani fait justice, aux applaudissements de la Chambre, de l'attitude toute de duplicité du gouvernement prussien. Puis, il fait connaître l'engagement de l'Angleterre qui a promis son concours à la France.

Tous les députés se lèvent et applaudissent l'ambassadeur d'Angleterre, sir Francis Bertie qui se trouve dans la tribune diplomatique. Les députés font entendre de vives acclamations à l'adresse de l'ambassadeur d'Italie « notre sœur latine », qui s'engage à observer la plus stricte neutralité.

Après cet exposé, M. Viviani paraphrase brièvement l'expression qu'il a ces jours-ci adressée à l'ambassadeur d'Allemagne.

La France est calme mais résolue. Nous sommes, dit-il sans reproche; nous serons sans peur (Acclamations unanimes et prolongées). Nous lutterons pour la liberté, pour le droit et avec la certitude du devoir accompli.

Les députés sont debout; ils acclament avec le plus grand enthousiasme le président du Conseil qui descend de la tribune.

M. Deschanel, donne lecture du message de sympathie adressé à la Chambre Française par la Chambre Serbe qui déclare que le peuple Serbe fera tout son devoir pour défendre la cause du droit et de la justice.

Sur la proposition de M. Noulens, la Chambre vote les projets de loi relatifs aux allocations aux familles nécessiteuses, à l'admission des Alsaciens-Lorrains dans l'armée française, à l'amnistie des déserteurs et des insoumis.

M. Métin, rapporteur général du budget, donne lecture du rapport pour le vote des crédits.

Ces crédits sont votés à l'unanimité.

La séance est suspendue à 4 heures 1/2.

A la reprise de la séance, M. Viviani monte à la tribune.

Il déclare que la session n'est que suspendue, que le Parlement reste libre de se réunir quand il le jugera nécessaire.

« La Chambre et le Sénat ont adopté d'acclamation, unaniment, les projets qui leur étaient soumis. Le Parlement, en accordant ainsi sa confiance, a prouvé que nous ne sommes pas un gouvernement de parti, mais un gouvernement de défense nationale. (Tous les députés se dressent à leur banc, acclamant le chef du gouvernement.)

« Je remercie la Chambre. J'adresse mon salut à cette vaillante jeunesse qui accourt avec tant d'ardeur aux frontières. (Longues acclamations.)

« Jamais n'a été si vraie cette fiction que chacun de vous n'est pas le représentant d'une circonscription, mais le représentant de la France. (Vives et unanimes acclamations.) Je salue les représentants de tous les partis. (Nouvelles acclamations prolongées.) La France porte dans une main qui ne faiblira pas le drapeau de la justice et de la liberté. (Bravos prolongés.) Soyons des hommes, et une fois de plus, tous debout acclamons unaniment la France.

L'enthousiasme est à son comble. Une émotion intense étreint les cœurs. Ce ne sont plus seulement les députés qui se lèvent, mais tous le public des tribunes. Et ce sont des acclamations sans fin. Il faut pour que ces manifestations s'apaisent que M. le président Deschanel fasse comprendre qu'il a lui aussi quelque chose à dire.

D'une voix émue il adresse un salut aux députés qui vont partir à la frontière, et il termine en s'écriant : « Vive la France notre mère ! Vive la République ! »

Les acclamations redoublent. Elles sont toujours unanimes et se poursuivent, tandis que M. Deschanel, après être resté un moment à côté de son fauteuil, descend lentement les gradins. On crie : « Vive la Russie ! Vive l'Angleterre ! Vive l'Italie ! Vive l'Alsace-Lorraine ! »

La séance est levée à 7 h. 15.

SÉNAT

Séance du 4 août 1914

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures. MM. Bienvenu-Martin et Couyba sont assis au banc du Gouvernement.

M. Bienvenu-Martin donne lecture du message du Président de la République.

Les Sénateurs applaudissent longuement les belles paroles de M. Poincaré et crie : « Vive la France ! »

M. Antonin Dubost fait alors au nom du Sénat, la déclaration suivante :

« Le Sénat a écouté la communication du Gouvernement; il en a mesuré toute la gravité et il l'approuve

résolument. L'heure n'est plus aux paroles, mais aux actes.

Les votes que vous allez émettre sont des actes, les derniers de ceux par lesquels, depuis quarante ans, vous vous efforcez de mettre la France et son armée en état de repousser l'invasisseur, et d'assurer l'intégrité du territoire. Vous avez fait votre devoir ! l'armée ou plutôt la nation armée va faire le sien, et, fidèle à ses alliés, elle combattra avec eux pour les causes les plus sacrées : les neutralités violées, la frontière envahie et l'indépendance de la patrie.

Vivent à jamais la France et la République ! »

M. Viviani, président du conseil, donne alors lecture de la Déclaration du Gouvernement. A différentes reprises l'Assemblée acclame l'Angleterre, la Russie, la Belgique, l'Italie. A la péroraison elle se lève et applaudit longuement. On crie de toutes parts : « Vive l'armée ! Vive la France ! »

A la Chambre belge

La séance de la Chambre est ouverte au milieu d'une fiévreuse émotion. Le roi monte au bureau, où, debout, la main droite sur la poitrine, au milieu d'un silence angoissant, il prononce le discours suivant :

« Jamais, depuis 1830, heure plus grave ne sonna pour la Belgique. La force de notre droit et la nécessité pour l'Europe de notre existence autonome, nous font encore espérer que les événements redoutés ne se produiront pas. Mais, s'il faut résister à l'invasion de notre sol, le devoir nous trouvera armés et décidés aux plus grands sacrifices. Dès maintenant, la jeunesse est debout pour défendre la patrie en danger. Un seul devoir s'impose à nos volontés : une résistance opiniâtre, le courage et l'union. Notre bravoure est démontrée par notre irréprochable mobilisation et par la multitude des engagements volontaires. Le moment est aux actes. Je vous ai réunis pour permettre aux Chambres de s'associer à l'élan du pays. Vous saurez prendre d'urgence, toutes les mesures. Vous êtes tous décidés à maintenir intact le patrimoine sacré de nos ancêtres. Personne ne faillira à son devoir.

« L'armée est à la hauteur de sa tâche. Le Gouvernement a conscience de ses responsabilités et les assumera jusqu'au bout pour sauvegarder le bien suprême du pays, si l'étranger viole notre territoire. Il trouvera tous les Belges groupés autour de leur souverain qui ne trahira jamais son serment constitutionnel.

« J'ai foi dans nos destinées. Un pays qui se défend s'impose au respect de tous et ne périra pas. Dieu sera avec nous. »

Le président du conseil dit ensuite que le territoire a été violé.

La Chambre vote un crédit de 200 millions pour les besoins de la défense de la patrie.

M. Vandervelde, le leader socialiste, déclare que le moment est venu où les socialistes, accomplissant leur devoir sans défaillance. « Nous voterons, dit-il, tous les crédits que le Gouvernement réclamera pour la défense nationale. »

La Chambre vote une loi n'enlevant pas la qualité de député à ceux des membres du Parlement qui s'engagent sous les drapeaux.

L'armée de l'air

Dès le commencement des hostilités, dit le *Figaro*, il est à craindre que la flotte aérienne des *Zeppelin* ne tente un raid rapide sur les grandes villes françaises, sur Paris sans doute. Partis de nuit de leur station, ces grands dirigeables peuvent en effet franchir en peu d'heures une distance considérable, projeter leur chargement de bombes explosives et retourner à leur point de départ.

Cela n'est pas impossible. Mais il ne faudrait pas croire que nous soyons désarmés contre cette attaque. De jour, les *Zeppelin*, décelés par leur grand volume, sont impuissants. De nuit, ils auraient évidemment plus de facilités. Cependant entre Paris et la frontière se trouvent plusieurs stations d'aéroplanes, celle de Reims, par exemple, dont l'importance est considérable. Toutes ces stations sont munies de projecteurs qui, sans relâche, fouillent les ténèbres, ainsi que le font, sur Paris, ceux de la tour Eiffel et ceux, érigés depuis hier, sur la terrasse de l'Automobile-Club.

A la première apparition d'un dirigeable, plusieurs aviateurs se lancent à sa poursuite. Ils ont pour mission de surveiller le dirigeable sur lequel ils doivent laisser tomber les projectiles spéciaux dont l'aviation militaire est munie. Au cas où cette manœuvre ne réussirait pas, ils doivent aborder le dirigeable et, dans ce choc formidable, se sacrifier avec lui.

Dès la nuit dernière, une escadrille d'avions de la station de Buc s'est tenue prête à protéger Paris. Parmi les pilotes qui veillèrent et qui veilleront désormais se trouvent plusieurs de nos meilleurs aviateurs : Pégoud, Védérines, Chevalier entre autres.

Le nombre de nos aviateurs militaires, leur entraînement parfait, pourront nous protéger contre toutes les attaques des dirigeables de l'ennemi dont, au surplus — réussiraient-ils à échapper à la poursuite, — l'attaque serait plus impressionnante que véritablement dangereuse.

Le Japon marchera avec la Russie, la France et l'Angleterre

Les journaux de la Sibirie orientale rapportent que le consul du Japon à Vladivostok a fait publier le démenti suivant :

« Le gouvernement japonais n'aurait pas l'intention de conclure une entente avec l'Autriche. Dans la crise actuelle, le Japon marchera avec l'Angleterre, et dans les questions extrême-orientales avec la France et la Russie. En général elle agira d'accord avec la triple entente. »

Un Manifeste du Tsar

Dans un manifeste adressé à son peuple, le tsar affirme les sentiments fraternels de la nation russe pour les Slaves, et qui se sont révélés ces jours derniers quand l'Autriche adressa à la Serbie des réclamations absolument inacceptables pour un Etat indépendant. Puis il félicite l'attitude agressive de l'Allemagne, et ajoute :

« C'est non seulement la protection des peuples parents injustement offensés qu'il s'agit d'assurer, c'est l'honneur, la dignité, l'intégrité de la Russie et sa place parmi les grandes puissances qu'il faut sauvegarder. »

Le Tsar autorise ses Sujets à servir dans l'Armée française

L'empereur de Russie a fait savoir au gouvernement français que les réservistes russes et officiers de l'active russe qui sont en ce moment en France, peuvent accomplir leur devoir en servant dans les rangs français. Plusieurs officiers et réservistes ont été incorporés dès aujourd'hui.

Appel aux Sujets ottomans de Bordeaux et du Sud-Ouest

Avant à cœur de manifester notre gratitude envers la France, notre seconde patrie, nous nous faisons un devoir d'inviter tous les sujets ottomans habitant Bordeaux et la région, à venir s'inscrire, 50, cours de Tourny, chez M. Nathan, pour former une équipe de volontaires, prêts à nous sacrifier pour la civilisation contre la barbarie qui veut prédominer; A nous tous la seule pensée sincère : Vive la France !

Le Comité Ottoman.

L'Impératrice douairière de Russie retenue à Berlin

L'attitude de l'Allemagne à l'égard de l'impératrice douairière de Russie, retenue à Berlin, cause une indignation générale. On la confond aujourd'hui dans le même sentiment d'affection porté par le peuple anglais à la reine Alexandra.

M. Cambon quitte Berlin

Le gouvernement français a invité M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, à demander au gouvernement impérial ses passeports, et à quitter Berlin avec le personnel de l'ambassade et du consulat de France.

M. Jules Cambon en quittant Berlin a dû remettre les archives de l'ambassade, ainsi que le soin des protégés français à l'ambassadeur des Etats-Unis.

Au moment de quitter Paris, le baron de Schoen a prié l'ambassadeur des Etats-Unis de vouloir bien se charger du soin des intérêts allemands en France et de la garde des archives de l'ambassade.

Les Prussiens fusillent des Alsaciens

Le premier acte des Allemands est celui-ci, de source certaine : Ils ont fusillé M. Samain, l'ancien président du « Souvenir Français » de Metz et emprisonné tous membres du « Souvenir Français ».

Contre la flotte française

Le commandant de l'escadre allemande dans la Méditerranée, a reçu des ordres de Berlin d'opérer sa jonction avec l'escadre autrichienne et d'aller ensemble livrer bataille à l'escadre française.

Bombardement de Bône

Le croiseur « Goeben » a tenté de détruire le sémaphore du Cap Gard, et a lancé des obus sur la ville, notamment sur les hôpitaux.

Le sémaphore a été en partie détruit : il a mitraillé le vapeur « Saint-Thomas » qui a dû s'échouer. 4 marins du vapeur ont été légèrement blessés.

Le gardien du matériel flottant des ponts et chaussées M. Gaglion, a été tué. Il y a eu une dizaine de blessés.

ACTES DE BANDITISME

Les Prussiens continuent la série de leurs exploits de bandits.

En Alsace, ils ont fusillé le maire de Saale qui avait tenté de porter en France la déclaration de l'état de siège en Allemagne.

Ils ont fusillé plusieurs Alsaciens qui étaient soupçonnés de fournir des renseignements.

Les Prussiens essayent de rentrer en France

Des patrouilles allemandes ont tenté de pénétrer en France. A Réchey, une patrouille de cavalerie a été chassée par des cavaliers français. Trois Prussiens ont été tués et 2 ont été faits prisonniers.

Le reste de la bande s'est enfui en Suisse, mais elle a été arrêtée et désarmée par les troupes fédérales.

Autriche et Serbie

Une muniterie dans un régiment autrichien

Une muniterie a éclaté en Bosnie dans un régiment composé de Tchèques. Les mutins furent décapités. D'autre part, un détachement hongrois aurait été annihilé en Serbie par l'explosion d'une mine.

Les Serbes prennent l'offensive

Le 2 août, à l'aube, les Autrichiens ont attaqué les Serbes sur trois points différents.

La première attaque fut opérée contre Imederevo, ville sur le Danube, à 40 kilomètres de Belgrade. Les Autrichiens attaquèrent avec trois régiments, de l'artillerie lourde et de nombreux bateaux transbordeurs. Leur attaque cependant se transforma plus tard en déroute, et ils se retirèrent avec de grosses pertes.

Enfin, une tentative autrichienne pour passer la Save fut également repoussée malgré qu'elle fut appuyée par une force imposante de 32 navires. Au moment où les nouvelles de ces victoires étaient répandues à Nisch par des éditions spéciales de quelques journaux, la nouvelle arriva, qui fut bientôt confirmée, que l'Allemagne avait déclaré la guerre à la Russie.

C'est par des acclamations enthousiastes pour la Russie et pour la France que les troupes qui partaient pour le front saluèrent cette nouvelle. L'enthousiasme de la population est considérable.

Le Prince Pierre de Monténégro, qui est arrivé en Serbie, rapporte que lorsqu'il prit congé d'un serbe, celui-ci lui dit : « Pars, mon fils, salue nos frères serbes et dis leur qu'ils ne s'inquiètent de rien, car leur sort est entre les mains de Dieu et du tsar de la grande Russie. »

La Mobilisation générale autrichienne

La mobilisation des troupes autrichiennes sera terminée le 8 août. Le gouvernement a fait immerger des mines sous-marines dans toutes ses eaux territoriales.

L'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne

A 7 heures, M. Goschen, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, s'est rendu à la Wilhelmstrasse et a remis la déclaration de guerre de l'Angleterre.

Il a réclamé ses passeports. Voici la note officielle qui a été publiée :

En raison du rejet sommaire de la demande présentée par le gouvernement britannique pour obtenir des assurances que la neutralité belge serait respectée, l'ambassadeur britannique à Berlin a reçu ses passeports, et le gouvernement britannique a déclaré au gouvernement allemand que l'état de guerre existe entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne à partir du 4 août, à 11 heures du soir.

Un Message du roi George

Le roi a adressé à l'amiral sir John Jellicoe le message suivant :

En ce moment de notre histoire nationale, je vous envoie, à vous, et, par votre intermédiaire, aux officiers et aux équipages de la flotte dont vous avez pris le commandement, l'assurance de ma confiance que, sous votre direction, ils feront revivre et renouvelleront les anciennes gloires de la marine royale, et montreront, une fois de plus, qu'ils constituent le véritable bouclier de la Grande-Bretagne et de son empire à l'heure de l'épreuve.

Signé :

GEORGE, roi et empereur.

Le Ministre de France expulsé du Luxembourg

M. Mollard, ministre de France à Luxembourg, a été expulsé par les Allemands.

L'Allemagne déclare la guerre à la Belgique

La guerre a été déclarée par l'Allemagne à la Belgique le 4 août à 8 heures 30. Le territoire belge a été envahi d'Aix-la-Chapelle à Recht. Quelques escarmouches ont eu lieu près de Liège, à Visé qui est incendié. Des civils ayant tiré des coups de feu, les Allemands ont procédé à un certain nombre d'exécutions sommaires. Des dirigeables ont évolué sur Bruxelles. La population, exaspérée, se livre à des manifestations contre l'Allemagne.

L'attaque de Liège

Les Allemands, se heurtant aux ponts et ouvrages d'art détruits, sont obligés de remonter vers le Nord. Ils ont violé le territoire hollandais à Tilbourg et ont franchi la Meuse à Eysden. Le 10^e corps trouverait à Verviers, le 6^e corps se trouve à un endroit inconnu.

Les atrocités prussiennes

Visé et Urgente se sont en feu. Des particuliers auraient tiré sur les Allemands ; ceux-ci auraient alors décimé la population et mis le feu à Visé. Cent mille Allemands marchent sur Liège, où on s'attend à une attaque pour demain matin.

Ils sont stupéfaits !

Un officier allemand, fait prisonnier, se montre stupéfait de la résistance que les Allemands rencontrent en Belgique, car on leur avait affirmé, à Berlin, qu'aucune résistance ne leur serait opposée en Belgique.

Un aviateur tué

Un aviateur allemand a été tué sur le territoire belge.

UNE VICTOIRE BELGE

L'armée belge a détruit deux régiments de uhlans à Spa.

Election sénatoriale

Une élection sénatoriale a eu lieu dimanche dans le Nord, en remplacement de M. Lecomte, décédé. Inscrits : 2.519 ; votants : 1.916. Ont obtenu :

MM. Debove, ancien député républicain, 1.047 voix. Elu.
Delory, député socialiste unifié, 359.
Defontaine, député radical socialiste, 217.
Dumont, libéral, 127.
Malaquin, indépendant, 82.

Les obsèques de Jaurès

Mardi ont eu lieu les obsèques de M. Jaurès, le grand orateur socialiste. Une foule énorme se trouvait réunie devant son domicile, quartier de Passy.

Des discours ont été prononcés par MM. Viviani, président du Conseil, Bracke, député, Ferdinand Buisson, Vaillant, Sembat, députés ; Huysmann, député belge, Dubreuilh, Gouhaux, Poisson.

Tous les orateurs ont fait l'éloge du grand mort et tous ont fait des allusions très dignes aux événements qui réclament aujourd'hui le concours de tous les Français.

Le cortège funèbre s'est rendu place

de la Concorde où a eu lieu la dislocation. La famille et les membres du Parlement ont suivi le corps jusqu'à la gare d'Orsay où il a été dirigé vers Grisolles.

CHRONIQUE LOCALE

LA GUERRE

Les Prussiens ont commencé les hostilités comme en 1870, en commettant des atrocités.

Les dépêches annoncent qu'ils ont fusillé des citoyens qu'ils soupçonnaient d'être des amis de la France, et qu'ils ont violé la neutralité de la Belgique et de la Hollande.

Contre Bône et Philippeville, ils ont tenté un bombardement qui a été insignifiant, mais ils ont montré une fois de plus leur mentalité de barbares.

Ils ont dirigé leurs obus sur les hôpitaux. Les Prussiens sont fous. Dans leur immense orgueil, ils croient que rien ne résistera devant leurs troupes et ils sont persuadés de la victoire.

La presse française entière s'élèvera contre les actes de banditisme des soudards de Guillaume : la horde d'Attila voudrait repartir en Gaule.

Comme les vieux Gaulois, les jeunes Français la rejeteront hors de nos frontières, brisée, décimée, anéantie.

C'est pleins de confiance qu'ils vont à la bataille, à la victoire, en affirmant hautement qu'un peuple qui méconnaît les lois de l'humanité ne mérite aucune pitié.

L. B.

Le départ du 7^e

Le 1^{er} bataillon du 7^e a quitté notre ville mercredi à 14 heures 1/2. Une foule énorme se pressait sur le passage de nos braves soldats dont l'enthousiasme était débordant.

La foule applaudissait et saluait au passage les officiers et les jeunes gens qui vont au feu.

Au bout de leurs fusils ou à leurs képis, de nombreux soldats avaient attaché de petits drapeaux tricolores.

Le 2^e bataillon est parti des cantonnements à 19 heures : les soldats avaient attachés des bouquets de fleurs, de laurier à leur fusil. Il ont été salués avec frénésie par la population.

A 21 heures, le 3^e bataillon est parti : Soldats et civils étaient pleins d'enthousiasme.

Au 7^e

M. Astrié, capitaine de réserve au 20^e d'infanterie est promu au grade de chef de bataillon et affecté au 7^e.

A propos du Moratorium des Effets de Commerce

En principe, les lois ou décrets sont seulement applicables du jour où l'« Officiel » est censé arriver, mais sans qu'il soit besoin que le décret ait indiqué qu'il avait un effet rétroactif. Nous estimons qu'il faut l'interpréter en son esprit et même à la lettre, puisqu'il dit : « L'échéance du 31 juillet est repoussée au 31 août, » c'est-à-dire que les effets non payés à cette date ne peuvent être protestés.

Ce décret est donc aussi précis que possible et ne laisse place à aucune équivoque.

Nous sommes heureux, par cette interprétation, de rassurer un grand nombre de commerçants inquiets des poursuites qui ont pu être commencées contre eux.

Un violent orage

Un violent orage a éclaté mercredi sur Cahors, vers 18 heures. Pendant demi-heure environ, une abondante pluie est tombée sur la ville.

Malheureusement, la banlieue a été fortement éprouvée par la grêle.

Des grelons gros comme des noix ont haché les récoltes, vigne et tabac. En certains endroits, du côté des Sept-Ponts et vers la Marchande, tout a été détruit.

Un cultivateur dont le chapeau avait été enlevé par le vent a reçu sur la tête d'énormes grelons qui l'ont sérieusement blessé.

Marché de la Villette

Il y avait au marché de ce jour : 7141 moutons ; 2606 bœufs ; 832 veaux ; 400 porcs.

Presque toutes ces marchandises sont restées invendues, faute d'acheteurs, la plupart de ces derniers ayant été mobilisés. Le commerce se trouve pour le moment désespéré.

Il est à prévoir que toutes ces marchandises seront réquisitionnées par l'autorité militaire, ou se vendront au fur et à mesure des besoins.

Les Compagnies soumises à l'autorité militaire pendant les délais

prévus pour la mobilisation générale n'acceptent plus aucun transport.

DERNIERE HEURE

TELEGRAMMES OFFICIELS

Paris, 6 août

En Alsace-Lorraine

Les menteurs

Les Allemands continuant en Alsace-Lorraine leur campagne de fausses nouvelles, annoncent que les Chambres françaises ont voté à une grosse majorité contre la guerre,

que la Commune a été proclamée à Paris,

et que le président de la République a été assassiné.

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

La Mobilisation Russe

Le Gouvernement Russe a ordonné la mobilisation de onze classes de milices.

Notre ambassadeur

D'après des renseignements parvenus à Paris, M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, après avoir reçu du gouvernement impérial ses passeports, a dû quitter le territoire allemand par ses propres moyens. Aucune facilité ne lui a été accordée pour rentrer en France.

Etant donné l'état des communications, il s'est vu dans l'obligation de se rendre en Danemark, où il se trouve encore.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que M. de Schoen, ambassadeur d'Allemagne en France, lors qu'il a quitté Paris, a été reconduit jusqu'à la frontière, dans un train spécial.

A la frontière

Hier soir à 7 h. 1/2, un demi-peloton de cavalerie allemande et un peloton d'infanterie sont entrés à Trieux (près de Briey).

Une Rencontre

Des dragons allemands ont été surpris à Norroy-le-Sec par des cavaliers français.

Il y a 5 allemands tués, 2 blessés et un prisonnier. Aucune perte française.

Sursis d'appel pour la meunerie

Des sursis d'appel seront accordés sur demandes aux hommes de réserves dont la présence est absolument nécessaire au fonctionnement des moulins ainsi qu'aux mécaniciens de machines à battre.

Transport des farines

Le Ministère de la guerre autorise le transport par Canal du Midi et des Etats par chemin de fer à voie étroite les farines nécessaires à l'armée et à la population civile de la 17^e région sous réserve expresse, de n'apporter aucune modification aux transports militaires prévus.

Croiseurs allemands aux Antilles

Cinq croiseurs allemands sont signalés dans les eaux du Mexique et des Antilles.

L'attaque de Liège

L'attaque des Allemands contre Liège se développe et s'accroît.

Nos aviateurs

Les aéronautes et aviateurs français ont été autorisés à survoler le territoire belge. Ordre a été donné par contre de tirer sur les aviateurs allemands.

Entre Belgique et Luxembourg

L'Armée Belge a coupé toutes les voies de communication entre la Belgique et le Luxembourg.

Les Engagements volontaires

Le Ministère de la Guerre a décidé que les engagements volontaires pour la durée de la guerre seraient pas reçus avant le 20^e jour de la mobilisation pour éviter l'encombrement des dépôts et les entraves possibles aux transports par voies ferrées. Il y aura lieu cependant à faire exception pour les hommes exerçant une profession technique utilisable (en particulier les aviateurs ouvriers utiles aux services de l'aviation et conducteurs d'automobiles munis de leur permis de conduire). Les hommes de cette dernière catégorie pourront s'engager immédiatement pour la durée de la guerre.

Les Offres de service à l'Armée

L'Administration militaire reçoit en ce moment de très nombreuses propositions ou offres de services de toute nature pour la fourniture ou la fabrication de matériel, approvisionnement etc. Dans l'impossibilité où il se trouve actuellement de répondre à bref délai aux auteurs de ces diverses communications le Ministère de la Guerre tient à leur exprimer sa reconnaissance et à les assurer que leurs propositions sont immédiatement examinées avec tout l'intérêt qui s'attache particulièrement dans les circonstances présentes aux questions touchant à la défense nationale.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

et des Ecoles Normales

8, RUE FÉNELON, en face la Halle

Consultations de 9 à 6 heures

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT.

Confiez tous vos achats
Confiez la préparation de vos ordonnances

A LA

TELEPHONE 43

GRANDE PHARMACIE

DE LA CROIX-ROUGE

La plus importante Pharmacie de toute la région

LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

VENDE LE MEILLEUR MARCHÉ

LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE STÉRILISATION

Directeur : Paul GARNAL, U. S., Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris

Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot — Inspecteur des Pharmacies

Ancien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris

Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) — CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL

remplace l'Huile de Foie de Morue

POUR LE TRAITEMENT & LA GUÉRISON

DES

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants

Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires

Toux opiniâtre, Furoncles etc.

Prix du flacon : 3 fr. 50. — Le litre : 6 fr.

La Phosphiode Garnal

ATTESTATION D'UN MÉDECIN

et le Corps Médical

DE LA FACULTÉ DE PARIS

« Le CONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est, sans contredit, la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

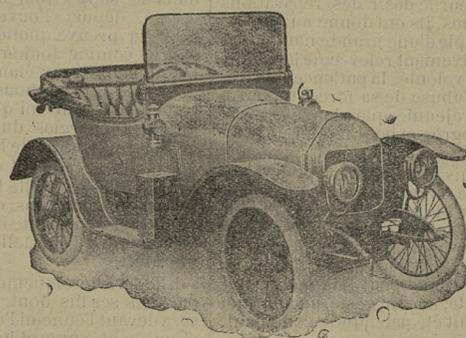
Docteur ORTEL,
de la Faculté de Médecine de Paris,
2, Boulevard Ornano, Paris.

LE ZÈBRE

La Voiturette la plus économique

4 fois plus vite que le cheval

Coûte 2 fois moins d'entretien



5 HP. Carrosserie Rotonde 2 places avec pneus, 3000 l. Prix du kilomètre Huile-Essence-Pneumatiques tout l'entretien :	6 HP. 4 cyl. carros. Torpédo 2 places avec pneus 4000 fr. Prix du kilomètre Huile-Essence-Pneumatiques tout l'entretien :	10 HP. 4 cyl. carros. Torpédo 4 places avec pneus 6300 fr. Prix du kilomètre Huile-Essence-Pneumatiques tout l'entretien :
4 centimes	7 centimes	12 centimes

Magasin d'Exposition

18, Boulevard Gambetta

CAHORS